



« Fournisseur de produits et services environnementaux
supérieurs à l'échelle mondiale »

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

SECTION I

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET LA FORMULE

Nom de marque : Absorbant à base de cellulose
Spill Busters^{MC}
Entretien général

Synonyme : s/o

Code du produit : SBCGM

Nom chimique et synonymes : s/o

Numéro CAS : s/o

Les services environnementaux Can-Ross Ltée
2270 South Service Road West
Oakville, ON L6L 5M9
Sans frais : 1 888 847-7190
Tél. : 905 847-7190 Téléc. : 905 847-7175

USAGE DU PRODUIT

Absorbant conçu pour l'entretien.

SECTION II

LISTE D'INGRÉDIENTS

1. Cellulose 60 à 90 %
2. Polypropylène/polyéthylène 8,0 à 15 %
3. Propriété ignifuge 8,0 à 20 %

Les autres constituants sont présents à moins de 1 % du poids.

Limites d'exposition du SIMDUT :	MPT	non établie
	LECT	non établie
	CONCENT. MAX.	non établie

SECTION III

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique (température ambiante).....solide
Apparence..... blanc et gris (selon le produit)
Odeur..... inodore



**« Fournisseur de produits et services environnementaux
supérieurs à l'échelle mondiale »**

Point d'ébullition.....s/o
Poids spécifique.....moins de 1
Taux d'évaporation aucune donnée
Pression de vapeur..... aucune donnée
Densité de vapeur aucune donnée
pH.....s/o
Solubilité dans l'eau.....moins de 20 %

SECTION IV

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Méthodes d'extinction.....eau, produits chimiques secs, CO₂
Température d'auto-ignition aucune donnée

Procédures spéciales à suivre en cas d'incendie.....les pompiers doivent
porter un appareil
respiratoire autonome

Classification de risque d'incendie (OSHA/NFPA).....Classe A

Point d'éclair et méthode de détermination..... aucune donnée

Limite d'inflammabilité supérieure..... aucune donnée

Limite d'inflammabilité inférieure..... aucune donnée

Données relatives aux explosions risque d'explosion si
mêlé à des oxydants tels
le nitrate de
potassium, le nitrite
de potassium
ou le perchlorate de
potassium

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels.....formation possible de
monoxyde de carbone
ou d'ammoniac ;
le personnel à proximité
et dans la direction du vent
doit être évacué.



**« Fournisseur de produits et services environnementaux
supérieurs à l'échelle mondiale »**

SECTION VII **MESURES PRÉVENTIVES**

Protection des yeux :	Porter des lunettes antiéclaboussures et/ou un masque de protection lors d'un contact avec la poussière
Protection respiratoire : Limites d'exposition	Non requise lors d'une utilisation normale
Atmosphériques :	Non établies
Protection corporelle :	Porter des gants imperméables, des bottes, etc. afin de limiter le contact avec la peau
Contrôle de la ventilation:	Ventilation locale ou générale recommandée pour réduire l'exposition au maximum.

SECTION VIII **PREMIERS SOINS**

Contact avec la peau :	Rincer immédiatement avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les souliers. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation :	Amener la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir à moins d'un avis médical. Consulter un médecin.

SECTION IX **CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION**

Évacuation des déchets :	Conforme à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Si utilisé comme absorbant, procéder à l'élimination selon les normes en vigueur.
--------------------------	---



**« Fournisseur de produits et services environnementaux
supérieurs à l'échelle mondiale »**

SECTION X

RENSEIGNEMENTS SUR LA RÈGLEMENTATION

Norme du SIMDUT en matière de communication des dangers : aucune
Règlementations fédérale, provinciale et internationale : aucune

SECTION XI

RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE

Classification des dangers du SIMDUT :	aucune
Numéro(s) d'enregistrement relatif(s) aux renseignements commerciaux confidentiels du SIMDUT :	aucun
Symboles du SIMDUT :	aucun

RENONCIATION

Can-Ross certifie que les renseignements contenus dans le présent document sont des données fiables. Ces renseignements devraient faire l'objet d'analyse et de vérification de la part du client. La plupart de ces renseignements proviennent des fournisseurs de constituants du produit et Can-Ross renonce expressément à en garantir, implicitement ou explicitement, l'exactitude ou l'intégralité.

EN VIGUEUR : DU 1^{ER} AOÛT 2008 AU 1^{ER} AOÛT 2011